

Au fort Samalque le 16 août 1842.

Monsieur le Ministre.

J'ai l'honneur de vous informer, que mon fils, Comaropoulos. m'a écrit sur plusieurs de ses Lettres, que sa majesté le Roi de la Grèce. dégrait m'accorder la Croix du Sauveur, mais que je ne pouvais la recevoir qu'après en avoir fait la demande moi-même, ou avoir été proposé par le Ministre de la guerre ou des affaires étrangères; et d'après les conseils de M^r l'ambassadeur français, à Athènes, il me dit que le plus court, est de faire cette demande, moi de vous l'adresser avec mon état de Service, en vous suppliant d'avoir l'extrême bonté de la faire parvenir au Gouvernement Grec.

Pensant qu'il n'est pas convenable que je demande moi-même une récompense qui est trop au-dessus de ce que je puis avoir mérité de la Nation Grecque, je vous supplie M^r le Ministre, de digner en proposer vous-même pour cette décoration, si vous le croyez.

A Monsieur le Général Colletis Ministre d'Embassade de S. M. le Roi de la Grèce, près du Roi des Français.

que j'en soit Digne.

Dérez, Monsieur le Ministre
agrier les Suppliations de votre très
et très obéissant Serviteur

Le Garde d' Artillerie

Diot

